



Huitième fils du richissime Pascal Monkam et avocat en activité en France, dans une interview accordée au quotidien Mutations, il décrit les conditions dans lesquelles est mort Michel Monkam Mboué.

Dans quelles circonstances est décédé votre frère, Michel Monkam Mboué ?

Michel Monkam est mort sans explication à Paris, le mardi 11 avril 2023, c'est-à-dire le jour même où il a atterri en France depuis un vol Air France venant de Douala. C'est une femme de chambre qui l'a découvert alors qu'il était mort depuis plusieurs jours dans sa petite chambre d'hôtel à Paris. Je suis persuadé qu'une ou deux de mes demi-sœurs ont fait du mal à mon frère utérin ! Michel était très déprimé ces derniers temps en raison du pillage de l'entreprise familiale. Vous savez que le 27 mai 2021, le courageux président du Tribunal de première instance de Douala avait ordonné le séquestre de tous les biens de mon père, Pascal Monkam. Ce séquestre a été annulé par la Cour d'appel du Littoral le 2 novembre 2022. La rumeur familiale dit que mes demi-sœurs auraient versé 300 millions Fcfa à des magistrats. J'ai cependant saisi la Cour suprême pour obtenir enfin justice. Regardez, le sang coule déjà !

Qui était le défunt pour que certains membres de la famille lui en veulent ?

Michel Monkam Mboué est le premier fils de feu mon père, Monsieur Pascal Monkam. Michel et

moi sommes de la même maman, première épouse de mon père. La légende familiale dit que mon père avait organisé une grande fête à la maison lorsque Michel est né ! Feu M. Pascal Monkam voulait un garçon depuis. Et il n'avait que des filles. Feu Pascal Monkam avait même épousé une deuxième femme pour avoir un garçon. Heureusement que ma mère a fait un garçon à la troisième tentative ! Michel Monkam, mon frère, était un garçon excellemment doué. Il a eu le Bac à l'âge de 16 ans et il est sorti d'HEC à 22 ans (La plus grande école de commerce de France). A sa sortie d'école, mon père Pascal Monkam l'a bombardé directeur général de la société des Etablissements Monkam SEM. Tout cela a attiré de la jalousie de la part de mes demi-soeurs, sauf que nous ne le savions pas. Un complot diabolique se nouait déjà dans la pénombre pour obtenir la tête de mon frère Michel. Ce complot maléfique a enfin marché en 1992 où mes demi-soeurs ont réussi à faire chasser mon frère de l'entreprise familiale pour prendre sa place.

Où était-il établi ces derniers temps et comment vivait-il ?

Ces derniers temps, Michel Monkam vivait à l'hôtel la Falaise Akwa. Il était extrêmement désœuvré, car nos demi-sœurs ont confisqué l'héritage familial. Michel ne voyait un peu de sous qu'au compte-gouttes. Une de mes demi-sœurs a même osé se plaindre du coût de la chambre d'hôtel de mon frère Michel, alors que cette demi-sœur perçoit des centaines de millions de ristournes de la SABC. Nous autres, les enfants de ma mère et actionnaires de la SEM, on ne voit jamais la couleur de cet argent, car on nous présente des faux comptes de la société qui seraient déficitaires.

Vous avez porté l'affaire au tribunal...

Concernant ma plainte pénale pour assassinat, elle est faite devant le procureur de la République de Paris. Après la phase de l'enquête préliminaire, le procureur peut saisir un juge d'instruction qui aura compétence pour prendre attache avec le ministère de la Justice camerounais en cas de besoin de supplément d'information. La France a la compétence technique et les moyens diplomatiques pour mettre la lumière sur cet assassinat et les escroqueries familiales qui l'entourent. J'ai appris qu'une de mes demi-sœurs a acheté un "château" en France qu'elle a inauguré avec faste au printemps 2022. L'entreprise familiale au Cameroun est pillée, mais l'argent se retrouve en France ! C'est grotesque et malheureux pour le Cameroun

Mutations